

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle des fêtes de Montberon.

Votants :

C3G : Maryse Auger, Véronique Millet, Patrick Plicque, Thierry Portes, Caroline Salesses ;

*Nombre de délégués : 47
Quorum : 24
Date de convocation : 27/03/2025*

CCCB : Joel Camart, Diane Esquerre, Anne Sophie Pilon, Pierre Artigue, Dominique Caillaud, Sandrine Penavaire ;

*Membres présents : 28
Pouvoir : 1*

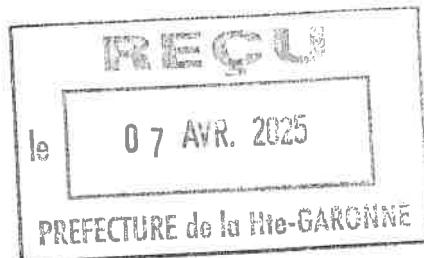
CCF : Virginie Clavel, Colette Solomiac, Janine Gibert, Pierre JeanJean, Bouchra Rouyer ;

CCHT : Francois Codine, Jean Claude Espie, Marie Luce Fourcade, Patrice Lagorce, Laurent Zanetti, Christian Barge Sanselme, Francoise Moral Caye, Bruno Pasquier ;

CCVA : Thierry Astruc, Mylène Monceret, Daniel Regis, Jean Michel Michelot ;

Absents ayant donné pouvoir : Nathalie Raoux Rumeau à Maryse Auger

Secrétaire de séance : Françoise Morel-Caye



Domaine : Finances

Délibération n°: 25-163

Objet : Demande aide financière auprès du dispositif LEADER 2023-2027 pour l'opération « Livrets d'accueil nouveaux habitants »

Il est précisé que le PETR Pays Tolosan peut demander une subvention auprès du dispositif LEADER 2023-2027 pour l'opération « Livrets d'accueil nouveaux habitants ».

Le projet a été pensé par la commission 4 « Equipement structurant, jeunesse, culture et patrimoine » qui propose de rééditer deux livrets ayant eu un fort succès local. Les livrets ludiques des routes du patrimoine, et livrets guide des producteurs pourraient être réédités pour distribution aux nouveaux arrivants.

Le projet d'actualisation des balades, à destination des habitants pourrait s'appuyer sur des données actualisées courant 2023, afin d'en relancer une édition après refonte des graphismes, pour les distribuer en format papier

à toutes les communes demandeuses de supports dans leur démarche d'accueil de nouveaux et de liens avec les anciens habitants.

Le deuxième document, les routes du patrimoine édité en 2023, pourraient faire l'objet d'une proposition de réédition. Les communes demandeuses pourraient les intégrer dans les pochettes d'accueil des nouveaux arrivants, mais aussi les mettre à disposition des Conseils Municipaux des Jeunes, des classes pour leur permettre des journées nature.

Il est proposé également que le document reste disponible en open source sur un espace réservé aux collectivités pour que chacun se l'approprie, puisse y apposer ses logos etc..

Le montant prévisionnel de cette action est de :

DÉPENSES		RECETTES	
Descriptif	Montant	Descriptif	Montant
LIVRETS D'ACCUEIL	20 000 €	LEADER	12 800 € 64%
		AUTOFINANCEMENT	7 200 € 36%
TOTAL	20 000 €	TOTAL	20 000 €

La vice-présidente propose au Conseil Syndical de se prononcer sur :

- la demande d'aide au dispositif « LEADER » auprès de l'Europe pour une aide sollicitée de 12 800 €,
- le mandat donné au Président pour signer tout acte et tout document relatif à cette opération.

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Et après en avoir délibéré,

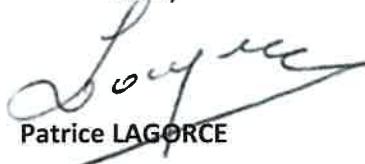
Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- 1 Demande une aide LEADER au taux le plus haut pour l'opération « Livrets d'accueil des nouveaux habitants »
- 2 Mandate le Président pour signer tout acte et tout document relatif à la bonne exécution de cette opération

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 3 avril 2025.

Le Président,



Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 3 avril 2025
Au registre sont les signatures